

# Solaris réinvente l'eau chaude



back to [www.solaris-pac.com](http://www.solaris-pac.com)

Il n'y a pas que les panneaux solaires pour chauffer écologiquement l'eau. Solaris propose une application - inédite en Belgique - de la pompe à chaleur.

● **Benoît WATTIER**

Dans les esprits, le chauffage écologique de l'eau sanitaire, ce sont les panneaux solaires thermiques. Il existe pourtant une alternative, à tout le moins prometteuse, avec une pompe à chaleur mise au point par une toute jeune société établie à Gilly, qui a su convaincre banques et investisseurs malgré la crise financière.

Cette petite société, c'est celle de Vincent Colard. Cet ingénieur civil en mécanique originaire de Jodoigne exerce d'abord ses compétences chez Caterpillar, puis chez IBA à Louvain-la-Neuve, où il passe d'excellentes années en tant que directeur des opérations à l'échelon européen. Jusqu'à ce qu'il décide de voler de ses propres ailes en créant sa propre entreprise.

**Banques favorables**

«J'étais convaincu que la technologie de la pompe à chaleur aurait un potentiel important, explique-t-il. En Suède, 90 % des maisons neuves en sont équipées. En Belgique, le potentiel est sous-exploité.» Vincent Colard



Vincent Colard s'est lancé seul dans son entreprise. Mais il est dès à présent à la recherche de personnel qualifié.

franchit le pas fin 2008, non sans risque. D'autant que les banques sont plongées au plus profond de la crise... Mais l'entrepreneur néophyte ne manque pas de méthode et sait s'entourer. «Une analyse de marché, menée avec Solvay Entrepreneurs, met en évidence la pertinence de développer une pompe à chaleur dédiée à l'eau chaude sanitaire. En captant l'air, car ce type de pompe est le plus adapté à notre climat.»

Le premier prototype est mis au point. Vincent Colard y investit

tout son argent : «Il s'agit à ce moment pour moi de prouver le sérieux du produit. C'est pourquoi j'ai fait analyser ma première pompe par Laborelec, un laboratoire indépendant. Avec succès : elle respecte les conditions imposées par la Région wallonne et son coefficient de performance est de 2,6 : 1 kWh mis en œuvre génère 2,6 kWh de chaleur.»

Ce test probant ouvre la porte aux subsides pour les utilisateurs (750 €), mais surtout aux investisseurs... et aux banques. «Le centre

d'entreprises Héraclès m'aidera à finaliser mon business plan. Sambrinvest et Wallonia Space Logistics prendront part au projet. Mais le plus étonnant, c'est que 4 des 6 banques sollicitées répondront favorablement ! Inespéré alors qu'on était en pleine crise.»

Évidemment, les garanties demandées sont importantes, Sowlfin se portant ant heureusement garant de la moitié des 400 000 € sollicités. «La première chose à vendre avant le produit, explique modestement Vincent Colard, c'est soi-même et son projet. Mais je me suis entouré d'un conseil de quatre sages qui ont apporté leur expertise et qui ont apporté leur caution à mon projet.»

**Vingt emplois en vue**

A l'heure actuelle, Solaris PAC est à ses premiers balbutiements commerciaux. La première pompe, installée chez son concepteur, a donné des résultats idéaux, même en cet hiver rude. «Dix installations sont en commande. Elles seront livrées à partir d'avril. Les éléments sont fabriqués en sous-traitance en Belgique, l'assemblage et la soudure du circuit frigorifique étant assurés à Gilly. Mais nous sommes obligés de freiner... Je recherche d'ailleurs un technicien frigoriste et un vendeur, le business plan ayant prévu d'atteindre les 20 emplois en 2014.»

Mais déjà, Vincent Colard a d'autres projets en préparation. car il sait que la concurrence sur son unique produit ne tardera pas à se faire jour ■

**Alternative au solaire thermique**

La pompe à chaleur est une alternative aux panneaux solaires thermiques. Vincent Colard l'affirme. D'abord, son coefficient de performance est au moins égal au solaire thermique. Elle fonctionne toute l'année, sauf lorsque la température descend sous -5° : une résistance électrique prend alors automatiquement le relais. Ensuite, la pompe à chaleur, qui fonctionne à l'inverse d'un frigo, a fait ses preuves : elle existe depuis 1850, comporte peu de risques techniques, et est plus facile à installer que des panneaux placés sur un toit. Le coût est, lui aussi, concurrentiel, dit Vincent Colard. Il faut compter 4500 € pour produire 300 litres d'eau chaude, soit les besoins quotidiens de 3 à 6 personnes. La prime régionale de 750 € est à déduire du prix. «Le coefficient de performance est de 2,7. Par rapport à un boiler électrique, dont le coût annuel en électricité s'élève à 600 €, le gain est de l'ordre de 400 € par an. Il faut 7 à 10 ans pour le retour sur investissement, la longévité de l'installation étant de 15 à 20 ans.» Cela sur base du coût actuel de l'électricité et sans envisager de réduction d'impôt fédérale. «Ce n'est pas encore le cas car ce type d'installation est trop récente», estime Vincent Colard qui espère qu'elle sera rapidement acceptée.

B.W.